

L'importance des groupes d'intérêts dans la sauvegarde du patrimoine public.

Cas étudié : Le film « L'erreur Boréale » de Richard Desjardins, 1999



«Quand tout le monde est du même avis, c'est que personne ne réfléchit beaucoup». [Walter Lippmann]

Christelle Arbogast
Maîtrise Communication Sociale
Décembre 2005

Introduction

Partie 1 : Objet de l'étude – Cas de la forêt Boréale au Québec

1. Historique (juridique) de la forêt Boréale au Québec
2. Historique de la mobilisation de la sphère publique
3. L'analyse du cadre de conception du documentaire
 - La composition du documentaire
 - Les critiques de ce documentaire
 - Le meneur/leader : Richard Desjardins
 - Les groupes d'intérêts
 - Agenda setting - Les médias, un support aux opinions de la sphère publique
4. Gestion du monde vécu
 - Atteinte au monde vécu, un choc dans la sphère publique

Partie 2 : Revues littéraires et cadres théoriques soutenant la problématique

1. L'espace public selon Jürgen Habermas
 - Le modèle de la sphère publique
 - La place du débat dans l'espace public
 - La pratique du secret
 - La presse d'opinion comme canal de communication
2. L'appareil idéologique d'État selon Louis Althusser
3. Les médias et les pouvoirs politiques et économiques selon Anne Marie Gingras
 - Les grands principes du journalisme
 - Le rôle des médias dans la sphère politique et économique
 - La construction sociale de la réalité, selon Gerbner
4. Les groupes d'intérêts et leur importance dans la société actuelle selon Michel Cartier
 - Historique des groupes d'intérêts
 - Les groupes d'intérêts : interface entre le citoyen et l'État

Conclusion

Bibliographie

L'étude faite dans le cadre du cours de Médiation en sphère publique porte sur un sujet actuellement dans l'esprit de bon nombre de personnes sensibilisées à la dégradation visible de notre planète.

Qui n'a pas entendu dire lors de repas de famille, de réunion entre amis ou encore de dîners entre collègues de travail, la phrase « La planète va mal » suivi de longs débats à tenter de donner son opinion pour contribuer à refaire le monde. Mais au final tout le monde repart, frustré d'avoir mis tant de passion dans ces discours pour n'avoir été entendu que par les seules personnes autour de la table.

On ne parle plus de notre famille, de notre village ou encore du voisin. Non, on parle des nouvelles lois qui sont sorties sans avoir consulté le peuple, mais qui touchent directement la vie quotidienne. On parle du prix du baril de pétrole qui a augmenté suite aux ouragans dans le golf du Mexique, suivi des raisons de ces ouragans qui ouvrent à nouveau la porte aux problèmes de pollution, entraînant la dénonciation du capitalisme, pour finir par rejeter la faute sur le Président de la Planète, Georges W. Bush - comme dirait J. Rifkin dans « L'âge de l'accès ».

« Change-toi et le monde changera » à dit Bouddha, mais en parallèle à cette devise on voit la réalité des changements fait par les hommes à la Terre. L'impression d'impuissance individuelle ne peut que grandir. Nous faisons ici référence à notre cas étudié dans ce travail, à savoir le documentaire de Richard Desjardins et Robert Monderie sorti au cinéma au Québec en 1999 : « L'erreur boréale ».

Ce documentaire traite de la gestion critique de la forêt Boréale au Canada et du fait que les propriétaires de la forêt publique - la population - n'ont pas un mot à dire dans son exploitation par les entreprises de coupes franches protégées par des contrats d'État.

Où est la démocratie dans ce discours de la sphère publique ?

En s'appuyant sur le cas réel et actuel le documentaire « L'erreur boréale », nous tenterons de voir avec le cadre théorique de l'espace public défini par Jürgen Habermas dans son livre « L'espace public » de 1962, s'il existe encore une liberté d'expression populaire dans la sphère publique d'aujourd'hui dans un contexte politique de démocratie.

Pour cela nous découperons notre travail en deux grandes parties ; l'une présentant l'objet de l'étude qui est le documentaire L'erreur boréale ainsi que le questionnement qu'il soulève, et l'autre partie sera la revue littéraire et le cadre théorique qui répondra à la problématique soulevée.

Dans la première partie, nous ferons l'étude du documentaire « L'erreur boréale ». Cette étude ne se limitera pas qu'au support lui-même, mais nous allons rechercher dans l'historique du problème (la population propriétaire de la forêt Boréale, qui n'a pas un mot à dire dans son exploitation) les acteurs, les structures et les forces et blocages qui ont permis au film de Richard Desjardins d'avoir la puissance de son impact.

Cette recherche se fera essentiellement via les documents archives de la presse et les extraits des reportages diffusés avant et après la sortie du documentaire. Le point de départ est le visionnement du documentaire puis s'ensuit la recherche via Internet des groupes d'intérêts soutenant la crédibilité du sujet, et également une recherche sur l'auteur Richard Desjardins et son importance dans la sphère publique québécoise.

Les bases de données Euréka, ainsi que les divers sites Internet (cf. Bibliographie), vont être les sources des informations avancées dans ce travail.

La recherche s'articule en premier lieu sur les recherches documentaires pour ensuite mettre en parallèle les cadres et modèles théoriques pour pouvoir orienter la réponse à la problématique. Ce sont ces modèles qui vont nous permettre de regarder l'impact du documentaire sur l'opinion publique de façon à ne s'orienter que sur les forces qui ont donné son poids.

Nous voulons vraiment nous axer vers l'évolution de la sphère publique.

Dans la seconde partie, nous analyserons le modèle de Habermas de l'espace public idéal et toutes les théories qui en découlent pour comprendre l'évolution de la sphère publique et de l'opinion publique. La vision d'Habermas au sujet de l'espace public dans un contexte de démocratie sera notre base de travail, et nous amènera à poser la question de l'adaptabilité de ce modèle dans notre société actuelle.

Pour répondre à cette question, nous orienterons nos réflexions vers une étude d'état de notre société actuelle. Pour cela nous analyserons l'appareil idéologique d'État actuel selon Louis Althusser. Ce qui entraîne une ouverture vers une description de l'évolution du capital social au sein de la sphère publique d'aujourd'hui.

Cette réflexion sur la sphère publique et son évolution par rapport au modèle de Habermas oriente l'étude vers une recherche des facteurs qui influent sur le modèle de base de Habermas.

Nous verrons que dans le contexte actuel s'intègre un élément nouveau qui est la communication politique, dans lequel les médias évoluent et influencent l'opinion publique. Ce qui nous permet d'analyser les médias et les tenants et aboutissants de ses coulisses.

Après un état des lieux sur l'évolution subi par la sphère publique et l'opinion publique, nous pourrions nous poser les questions telles que qui, pourquoi, comment, où et quand, la sphère publique actuelle réagi et s'organise pour revenir vers le modèle de base de Habermas qui est un hymne à la démocratie parfaite. D'où l'ouverture vers une hypothèse en avançant l'apparition et l'importance des groupes d'intérêts.

Ce cheminement est essentiel pour comprendre le lien entre la théorie d'Habermas et la place du cas étudié dans cette théorie. Les appareils idéologiques, des médias et des groupes d'intérêts sont des études indispensables pour répondre de manière complète à la problématique et tous les questionnements qui en découlent.

L'objet de l'étude est le documentaire « L'erreur boréale ». C'est à la vision de ce film que nous avons décidé d'entreprendre des recherches sur le contexte dans lequel ce documentaire est sorti ainsi que sur les sources qui y sont citées. Ce qui nous a conduit à développer une hypothèse sur les influences des groupes d'intérêts dans la sphère publique.

Voyons tout d'abord le contexte de ce documentaire.

1. Historique (juridique) de la forêt Boréale au Québec

La forêt couvre près de la moitié du Québec, environ 750 300 km² sur une étendue totale de 1,7 million de km². La forêt boréale québécoise couvre à elle seule plus de 560 000 km², soit un peu plus que la superficie de la France.

C'est par l'article 109 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) que la population, par l'entremise de la Couronne, devient propriétaire des terres dites publiques au Canada. Malgré cela, propriété et usufruit deviennent rapidement les deux termes séparés de la conception foncière. Le gouvernement cède ses droits d'exploitation à des entreprises privées, et ce, sans profiter, malgré la Loi sur la création de forêts domaniales de 1925, de l'occasion qui lui est fournie, de superviser l'exploitation forestière.

C'est la première brèche dans une structure bientôt dépassée par la dure réalité de la coupe à blanc. On encourage, certes, depuis les années 1920, le reboisement par la distribution de plants et l'allocation de crédit au reboisement ; toutefois, le gouvernement ne dispose d'aucun outil lui permettant d'évaluer les résultats de sa politique.

Accélérée par l'industrie papetière à partir des années 1940, l'exploitation forestière échappe à presque tous les contrôles gouvernementaux. C'est le prélude à l'erreur boréale. L'industrie papetière consomme, par rapport aux autres industries forestières, une quantité colossale de matière ligneuse. On cède ainsi, pour satisfaire l'appétit gargantuesque des entreprises, des territoires de plusieurs milliers d'acres moyennant une prime d'affermage dérisoire.

La Loi sur les forêts (CAAF) de 1986 (modifiée en 1998) poursuit sur cette lancée, même si déjà le gouvernement se trouve pieds et poings liés, incapable qu'il est de faire respecter la moindre politique environnementale.

Le contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) est le principal outil qu'utilise le ministre pour attribuer les bois des forêts du domaine de l'État. Seul un titulaire de permis d'une usine de transformation du bois est autorisé à obtenir un CAAF. Ce contrat lui permet de récolter chaque année, sur un territoire donné, un volume de bois ronds d'une ou de plusieurs essences pour assurer le fonctionnement de son usine. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à respecter les obligations prévues dans la Loi sur les forêts et les règlements afférents ainsi que ceux inscrits à son contrat, notamment en ce qui a trait à la planification de ses activités d'aménagement forestier. Le bénéficiaire est également tenu de réaliser les traitements sylvicoles requis pour atteindre le rendement fixé par le ministre pour chacune des aires destinées à la production forestière. Chaque CAAF est d'une durée initiale de 25 ans. Si le bénéficiaire a respecté ses engagements de même que les dispositions de la Loi et de ses règlements, il peut être prolongé tous les cinq ans, pour une autre période quinquennale. Source : www.mrn.gouv.qc.ca

Sans consultation, et non content d'avoir spolié les terres publiques pour une durée indéterminée, le gouvernement transfère aux citoyens le fardeau de l'aménagement forestier. Deux dispositions de la Loi sur les forêts formalisent ce préjudice. L'article 73.1 de la loi actuelle, qui se lit comme suit : «Le ministre peut autoriser, à titre de paiement des droits, toute autre activité d'aménagement forestier visant à favoriser la protection ou la mise en valeur des ressources du milieu forestier». En fait, le gouvernement autorise ici les concessionnaires à utiliser le paiement de leurs droits de coupe aux fins de reboisement. La prime d'affermage nous échappe ainsi et retourne directement, parce que la ressource ligneuse replantée sera réutilisée à grands profits, dans les poches de l'industrie.

Ensuite, la clause sur les crédits ajustés (art. 73.2) couronne le manque de fermeté et de vision du gouvernement par rapport à une ressource limitée. Après la perte de l'usufruit de ses terres, le citoyen se trouve à déboursier pour le réaménagement des territoires dévastés par des entrepreneurs forestiers inconséquents. Autrement dit, nos

taxes servent à financer les activités de reboisement de grandes entreprises forestières déjà dispensées de payer les droits de coupe.

Un résumé du documentaire est maintenant important pour avancer dans notre parallèle théorique et pratique.

Alors que le silence et l'ignorance règnent en maître sur nos forêts, et ce, malgré le discours officiel nous assurant que le patrimoine forestier demeurera intact, ce documentaire choc soulève la question de la responsabilité collective devant la destruction d'un environnement unique au monde. La forêt boréale, cette importante richesse que l'on croyait inépuisable, est-elle réellement entre bonnes mains ?

2. Historique de la mobilisation de la sphère publique

L'utilisation rationnelle de notre richesse forestière, c'est-à-dire comme une richesse qui participe au bien-être collectif, est un problème qui dépasse largement la simple dimension économique. C'est une question d'identité collective, de survivance culturelle, qu'il faut impérativement reconnaître. Car, outre la nature elle-même, c'est le pouvoir civilisateur de la nature qui est en jeu. Comme le rôle civilisateur de la mer romaine, célébré par Paul Valéry dans ses Inspirations méditerranéennes, notre forêt, notre milieu, est la source de nos transformations psychologiques, de nos apprentissages techniques, bref, de notre civilisation. Plus largement, «cela revient à dire, écrit Charles Taylor, que la nature est un attribut de l'identité moderne», de notre identité.

Depuis 1966, le problème des concessions forestières est présent. Il s'est, au fil des années, transformé en problème écologique au point que les entreprises d'exploitation de la forêt ont créé un véritable culte du non-dit dans la sphère publique afin de ne pas être troublées dans leur profit.

Voyons ce qui s'est dit dans les médias depuis les années 1960.

Tableau des actions de communication menées dans la sphère publique

Source : Archives de Radio-Canada - <http://archives.radio-canada.ca>

Années	Actions de communications	Sujets des actions
1963	Union catholique des cultivateurs / Syndicats / Ministère des Terres et Forêts	Les Québécois ne reçoivent pas leur juste part de l'exploitation forestière.
11 janvier 1966	Lucien Cliche, Ministre des Terres et Forêts	Dénonce le régime des concessions forestières accordant tous les privilèges aux forestières contrôlées par des actionnaires américains et britanniques.
Semaine verte Janvier 1973	Congrès de l'Association Forestière Québécoise	Le régime des concessions forestières n'est toujours pas modifié par le gouvernement.
1986	Loi sur les terres et forêts	Remplace les concessions forestières par les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF)
1987	Commission mondiale pour l'environnement et le développement (Commission Brundtland)	Définit les termes du développement durable. Recommande la protection de 12 % de la forêt publique dans chaque pays signataire. Le reboisement est obligatoire au Québec.
1988	Gouvernement du Québec	Évalue que 35 à 40 % de la superficie forestière coupée a des pbls de régénération
25 novembre 1989	1 ^{er} Forum Québécois sur le Développement Durable au Palais des Congrès de Montréal	Comment concilier l'économique, le social et l'écologique ?
1989	Loi sur les espèces menacées ou vulnérables adoptées	
1991	Nouvelle méthode, la « coupe avec protection de la régénération » (CPR)	Consiste à récolter les arbres « mûrs » en prenant soin de ne pas écraser les jeunes pousses des sous-bois. CPR est utilisée sur 50 à 60 % des territoires de coupe du Québec.
8 septembre 1999	<i>Diffusion du documentaire « L'erreur boréale »</i>	<i>Mettre à jour l'histoire et la réalité de l'état de la Forêt Boréale au Québec.</i>
Fin 1999	Ministère des Ressources naturelles du Québec	Inventaire des forêts patrimoniales du Québec, identifie les forêts anciennes, les refuges aux espèces menacées ou vulnérables, etc.
2000	Ministre des Ressources naturelles du Québec, Jacques Brassard	Refuse le dialogue
	Coalition sur les forêts vierges nordiques	Regroupe 13 organisations représentant quelque 440 000 Québécois pour forcer à la révision du régime forestier. Fait en 2001.
2000	World Wildlife Fund for Nature	Création de la certification du Forest Stewardship Council (FSC).
6 sep. 2000	Émission télévisuelle	Au cœur de la réserve faunique des Laurentides, la forêt Montmorency une forêt-école étudie la forêt « mosaïque ».
2000	Société Produits forestiers Alliance	Depuis 1995, la Sté a augmenté de 2 % la quantité de bois produite dans ses forêts suite à la technique « coupes mosaïques ».
	Rapport 2001-2002 du Vérificateur Général du Québec à l'AN	Dénonce la gestion de la ressource forestière.
2001	Gouvernement du Québec	Signature de la fin de l'usage des insecticides et des phytocides chimiques en forêt.
Mars 2003	Gouvernement du Québec	Annonce de la création de 6 nouvelles réserves de biodiversité

Si l'on analyse le tableau d'un simple point de vue des dates, on constate une énorme absence d'actions dans les années 1970 pour un réveil dans les années 1980 et revenir à une hibernation suite à l'adoption d'une nouvelle méthode de coupe dite la « coupe avec protection de la régénération » (CPR) en 1991. Comme électrochoc on a fin des années 1990 le documentaire « L'erreur boréale » qui sort au grand écran. A la fin de la révolution tranquille, l'hypnose de l'opinion publique par les médias promouvant des bénéfices exceptionnels ne durera pas. Les actions mises en place après 1999 le montrent bien.

3. L'analyse du cadre de conception du documentaire

« Dans le Québec des grands espaces vierges, tout ce qui touche à l'environnement intéresse une large partie de la population. L'écologie n'a pourtant pas réellement de voix politique efficace, mais repose sur un tissu associatif militant très actif. A titre d'exemple, les campagnes de plantation d'arbres qui ont essaimé après l'immense succès du film de Frédéric Back, L'homme qui plantait des arbres (1987), ont mobilisé des milliers de personnes. L'Erreur boréale (2001), de Richard Desjardins et Robert Monderie, qui traite de l'alarmant état de santé de la forêt boréale, a fait l'effet d'une bombe, allant jusqu'à faire ouvrir une enquête publique sur les gigantesques marchés de coupe de bois et sur les douteuses stratégies de conservation du patrimoine forestier. » Roger Bourdeau, Le Monde Diplomatique.

D'après le tableau ci-dessus, on constate que des actions menées pour informer et dénoncer les coupes franches sont faites depuis des décennies tout en apportant des améliorations que trop lentes. Mais le documentaire est bien un choc dans la sphère publique. Voyons les actions et les organismes qui ont contribué à ce « choc ».

- La composition du documentaire

Le documentaire est soutenu par des témoignages et des reportages. Richard Desjardins se fait journaliste dans des assemblées générales de grandes firmes de foresteries comme DOMTAR, DONOHUE, ... où les actionnaires viennent chercher leur part des bénéfices. Il interroge et soutient par les images les responsables de ces entreprises, dont l'incompétence en matière d'environnement se voit sur leur visage.

Les entrevues avec des personnes du ministère de l'Environnement, des chercheurs de l'Université de Laval, des économistes ingénieurs forestiers, des propriétaires de chantiers, des propriétaires de pourvoies, des témoignages des familles autochtones délocalisées par les compagnies, viennent diversifier le paysage de l'argumentaire communicationnel.

Les images des archives en noir et blanc permettent de donner une véracité à la recherche et un sentiment de vieillesse au problème. S'ajoute à ces images un rapide parallèle avec les techniques de coupes actuelles, qui se comparent à une invasion des machines dans un milieu naturel.

Pour mieux situer le problème et afin de toucher tout le monde, des cartes avec des couleurs sont utilisées pour montrer les évolutions de la situation. Mais ce sont les survols en avion et les images de la réalité vue des airs qui donne au documentaire une vision nouvelle de la situation. Peu de gens ont l'occasion de survoler les terres du Nord et ces images donnent un aperçu de la réalité cachée.

- Les critiques de ce documentaire

Les critiques en réponse aux propos et images du documentaire, sont soit inexistantes – beaucoup de Ministres, chefs d'entreprises,..., ont refusé tous commentaires pour défendre leurs intérêts qui n'étaient certainement pas défendables ; soit en total dénigrement, démenti, au point de dire que le film est une « pure fiction commerciale » tel que souligné par un chef d'entreprise de coupe franche. Mais ces critiques n'ont été que peu relayées dans les presses. Contrairement aux actions qui ont suivi le choc, que nous allons analyser maintenant.

- Le meneur/leader : Richard Desjardins

Les médias jouant le rôle de l'informateur suprême, la population a tendance à ne croire que qu'eux et aussi les plus populaires. Mais on constate une grande sensibilisation de la sphère publique au problème de la forêt boréale après la diffusion du documentaire de Richard Desjardins. Comme si tout ce que les médias ont dit (ou plutôt ont été forcé à dire), n'avait plus foi, mais que les dire du documentaire l'emportaient pour la première fois sur les médias, en ce qui concerne le sujet des coupes franches. Tout porte à croire que la présence de Richard Desjardins, personnage très populaire et réputé engagé, a permis de rendre le sujet crédible et valide. Car ne l'oublions pas, les

compagnies de coupes franches embauches tout de même un très grand nombre de la population. Ce documentaire atteint directement les salariés. Mais malgré ce point, le choc est vif. Mais voyons qui est ce Richard Desjardins ?

Il est né le 16 mars 1948 à Noranda Rouyn-Noranda, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Pianiste dès son plus jeune âge, à 27 ans il fonde, avec quatre amis musiciens, un groupe country-rock du nom d'Abbittibbi dont il sera l'auteur compositeur des chansons.

L'auteur, compositeur et interprète lance en solo l'album Les derniers humains en 1987 et son succès le pousse à se remettre à la composition de nouvelles pièces en vue d'un second album. Enregistré à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, à Montréal, Tu m'aimes-tu voit le jour en 1990.

L'année 1990 marque un point tournant dans la carrière de Richard Desjardins. Le Festival d'été de Québec lui décerne, le Prix miroir de la chanson francophone.

En 1991 il reçoit lors du Gala de l'ADISQ les Félix « Auteur-compositeur de l'année » et « Album populaire de l'année ». À la même époque, le film Le Party (de Pierre Falardeau), dont il avait composé la musique, connaît un succès retentissant.

Avec son ami Robert Monderie il décide ensuite de s'attaquer au problème de la déforestation, en menant une large enquête dont les résultats seront présentés sous forme de documentaire. Le film-choc L'erreur boréale est diffusée quatre ans plus tard, suscitant maints questionnements auprès des décideurs et mettant par le fait même en lumière la situation critique de la forêt québécoise.

Kanasuta, ou « Là où les diables vont danser », tient son nom d'une forêt de sa région natale épargnée à la suite de démarches entamées par l'Action boréale, organisme qu'il a contribué à fonder et qui a pour mission de surveiller l'évolution du dossier de nos forêts.

Fin septembre 2003 Kanasuta est mis en marché, au moment même où se déroule, à Québec, le XIIe Congrès forestier mondial annuel. La tournée du même nom s'est mise en branle le 27 février 2004.

- Les groupes d'intérêts soutenant le documentaire

En opposition aux critiques négatives, on peut constater un vif engouement par des groupes pour la défense des intérêts exposés dans le documentaire. On peut même dire

vu la rapidité et l'efficacité de ces groupes, qu'ils n'attendaient que ce type de choc pour les aider à naître et œuvrer au grand jour de manière cohérente face à l'opinion public. Voyons maintenant les principaux groupes d'intérêts.

L'Action boréale : Le but de l'association est de promouvoir la sauvegarde de la forêt boréale pour les générations futures. www.actionboreale.qc.ca

L'Action boréale est née du vaste débat public succédant la diffusion, en 1998, de L'Erreur boréale, le documentaire-choc réalisé par le cinéaste Robert Monderie et le chansonnier-poète Richard Desjardins.

Créée en l'an 2000, l'ABAT a rapidement orienté ses interventions en fonction de deux objectifs principaux :

- 1) la création d'un réseau d'aires protégées à l'intérieur desquelles toute forme d'exploitation par les industries forestière, minière et énergétique serait prohibée ;
- 2) la tenue d'une vaste enquête publique, itinérante et indépendante pour faire toute la lumière sur la situation réelle de la forêt.

Aires protégées, enquête publique. Au cours de la période qui s'étend de l'été 2002 au début de l'automne 2003, ces dossiers vont connaître deux déblocages majeurs qui auront pour effet de relancer le débat ouvert en 1998 par L'Erreur boréale, et de mettre définitivement l'ABAT sur les rails.

Juillet 2002 : le ministre de l'Environnement du Québec, André Boisclair, se rend au Centre éducatif forestier du lac Joannès, en Abitibi, pour y dévoiler la stratégie gouvernementale sur les aires protégées. L'ABAT va dès lors travailler à mettre au point sa propre carte d'aires à protéger. Ses propositions distinguent trois paliers envisagés comme autant d'étapes dans l'implantation progressive d'un système crédible de protection de la forêt boréale : 8% (le minimum vital que vise en principe le gouvernement...) ; 12% (en accord, donc, avec la norme internationale établie lors du Sommet de Rio) ; de 20 à 25 % (la superficie devant ultimement être conservée dans chaque province naturelle, et le chiffre à atteindre en vue d'un véritable effort de préservation de la biodiversité...).

Dès l'automne suivant, les événements se bousculent. La Vérificatrice-générale du Québec publie un rapport accablant sur la gestion de nos forêts par l'industrie et par l'État. Puis c'est l'affaire Kanasuta. Candidat logique au programme de création des aires protégées, ce territoire, qui renferme une richesse écologique et archéologique

exceptionnelle, était entamé en novembre 2002 par un premier chemin forestier percé par la compagnie Norbord, dont le siège social se trouve à Toronto. Face à la mobilisation et à la volonté de résistance affichées par l'ABAT, et suite à des pressions exercées directement sur les ministres concernés, ceux-ci, François Gendron, des Ressources naturelles, et André Boisclair, de l'Environnement, demandent alors à la compagnie de faire marche arrière.

Première victoire : la Norbord accepte de jouer au « bon citoyen » et de retirer (au moins provisoirement) sa machinerie.

L'année (électorale) 2003, le premier ministre en titre, Bernard Landry, force la main de son ministre des Ressources naturelles qui promet une enquête publique. En février, à la suite d'un processus de consultation amorcé au cours de l'automne, les représentants du MENV, armés de leur toute nouvelle Loi de la protection du patrimoine naturel, débarquent en Abitibi pour y annoncer officiellement la création d'un réseau d'aires protégées qui inclut, entre autres, la forêt des lacs Joannès et Vaudray.

De L'Erreur boréale à cette future « réserve de biodiversité », le chemin parcouru commençait à ressembler, soudain, à un début de parcours historique.

Au printemps 2004, le processus de création des aires protégées, épargné par le couperet de la réingénierie de l'État, accuse des retards importants. Quant à l'enquête publique, devenue, sous la coupe du gouvernement Charest, une simple commission d'études, donne à croire que cet exercice partial où les dés semblent pipés d'avance ne livrera pas la marchandise annoncée, soit : un portrait global de la situation réelle de la forêt boréale du Québec. C'est pourquoi l'ABAT, après avoir remis en cause, dans un mémoire adressé à la commission Coulombe, l'existence même de cette dernière, continue de réclamer la tenue d'une véritable enquête publique, indépendante et itinérante sur la gestion de la forêt québécoise publique.

Aux arbres citoyens ! Regroupement de quatre grands organismes qui ont élaboré une revendication commune sur la forêt boréale et les aires protégées ; le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et le WWF-Canada. Ils sont à l'origine de la création de la certification du Forest Stewardship Council (FSC) en 2000.

- **Agenda setting : les médias, aux opinions de la sphère publique**

Certains groupes sensibles au problème des coupes franches au Québec tentent d'utiliser les médias pour communiquer avec la population afin de leur donner toutes les informations pour leur permettre de s'exprimer sur le sujet. C'est ce que va faire Desjardins, avec ses nombreuses apparitions télévisées, ses présences sur les plateaux d'émission, et ses entrevues avec les journalistes.

Ces médias qui ont tant caché la vérité et été utilisé par les compagnies, sont maintenant utilisés contre ces dernières par l'espace public. Retournement de situation avec le même outil. Les médias restent le meilleur outil de communication.

4. Gestion du monde vécu

D'abord bloqué par la Loi sur les terres et forêts qui remplace les concessions forestières par les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) en 1986, le gouvernement va transformer la haine de l'opinion publique suite au documentaire en un soutien pour faire face aux compagnies de coupes forestières.

Les éléments constituant la sphère publique s'allient contre les compagnies forestières. L'Etat qui à travers sa loi dénonçant la responsabilité de l'espace public par ses taxes, les médias qui ne portaient pas grande attention au sujet des coupes franches et la population trop occupée à évoluer dans son individualisme, se sont tous vu sonner l'alarme par les groupes d'intérêts eux-mêmes réveillés par le documentaire. Ensemble ils ont développé une cohésion pour se lever contre les lois que le gouvernement n'était plus capable de gérer seul et contre la coupe à blanc dans la forêt boréale.

On assiste à travers le documentaire à un retour au modèle de la démocratie dans un espace public idéal selon Habermas que nous présenterons en partie 2.

- **Atteinte au monde vécu, un choc dans la sphère publique**

Au niveau du gouvernement, l'intervention de ministres comme André Boisclair alors ministre de l'Environnement, sensibilisé par les dénonciations du documentaire, adopte une réaction immédiate et pertinente.

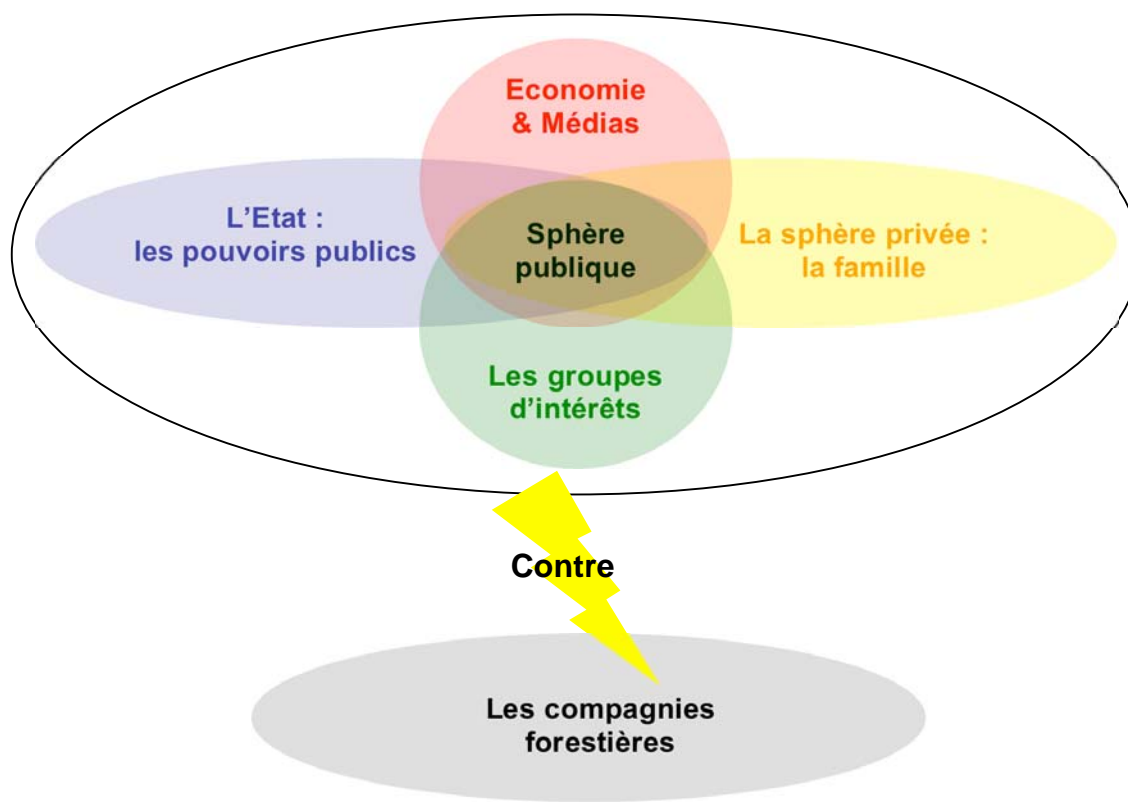
Au niveau des médias, qui sont dirigés par les grands groupes à hégémonie économique, donc insensible aux problèmes environnementaux, se voient contre carré

par d'autres vecteurs de communication dirigés par des groupes d'intérêt à hégémonie sociale. Mais la réaction finale remarquée, suite à la diffusion du film et les nombreuses réactions venant de la sphère publique, est une appropriation ou récupération de la nouvelle par les médias de masse.

Au niveau des groupes d'intérêts, cette stratégie n'est que meilleure pour la popularisation du problème. Le gouvernement « heureux » de ne plus se voir seul face à son impuissance, les médias détenant « le scoop » leur permettant de faire de l'audience, est la somme d'une équation réunissant le modèle de Habermas sur un espace public idéal.

Tout le monde parle à tout le monde du même sujet préoccupant tout le monde ! La raison communicationnelle survit à la raison instrumentale.

Le schéma ci-dessous résume la situation. Nous allons maintenant tenter d'expliquer ce schéma de manière théorique afin de répondre à la problématique sur des bases scientifiques.



1. L'espace public selon Jürgen Habermas

Dans la société démocratique, l'espace public est un espace de délibération où les questions d'intérêt public y sont débattues. C'est un lieu public où se rencontrent des personnes privées afin de débattre de questions d'intérêt public.

Cet espace encourage la naissance de la liberté de presse amenant ainsi la presse d'opinion à jouer un rôle important dans l'émergence de l'opinion publique. Il s'agit là du phénomène de la publicité (porter quelque chose à la connaissance du public) qui permet ainsi à l'opinion publique de s'informer et de s'exprimer de manière démocratique.

Voyons le modèle d'Habermas sur son idéal d'espace public.

- Le modèle de la sphère publique

La sphère publique existe de manière cohérente et efficace si les trois conditions suivantes sont réunies :

- La valorisation de la rationalité
- L'infinie confiance en l'être humain
- La croyance en la capacité de la société à s'autoréguler

La sphère publique est un lieu de délibération qui permet au peuple de s'exprimer de manière volontaire. C'est ici le fondement d'une démocratie où la volonté du peuple est la source de la légitimité de l'État.

- La place du débat dans l'espace public

Entre le domaine public et le domaine privé se situe la sphère publique. Il s'agit donc de l'outil permettant de régler les conflits. D'un côté comme de l'autre, cet espace permet un contrôle des excès à travers trois grands principes de fonctionnement :

- La rationalité
- L'accessibilité
- La transparence
- La liberté d'expression

Ce débat va être, pour lui permettre une efficacité maximale, diffusé et porté à la connaissance de tout le monde. Ce qui nous conduit à voir comment l'espace public a publicisé ses idées.

- **La pratique du secret**

Dans le cas étudié, on peut constater que les compagnies ont tout fait pour que l'opinion publique ne soit pas informée de leur pratique. Selon Habermas, la pratique du secret fait partie des stratégies auxquelles procèdent les entités gouvernantes. Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser en se plaçant du côté de la sphère publique, les gouvernants ne sont pas d'aspiration politique. Le cas d'exploitation de la forêt Boréale nous le confirme bien, ce sont les puissances économiques qui mettent la pression sur la partie politique pour avoir leurs soutiens et continuer à faire du profit. C'est l'argent qui domine le monde, et Habermas l'avait déjà dit il y a 30 ans et la pratique du secret est toujours d'actualité.

- **La presse d'opinion comme canal de communication**

L'espace public est un lieu qui se veut indépendant à la fois du contrôle de l'État et du milieu des affaires. Il permet aux citoyens de communiquer, d'étudier les affaires publiques du moment et d'en débattre, sans craindre les représailles immédiates des pouvoirs politiques et économiques. Les médias existant dans cet espace comme une composante parmi d'autres.

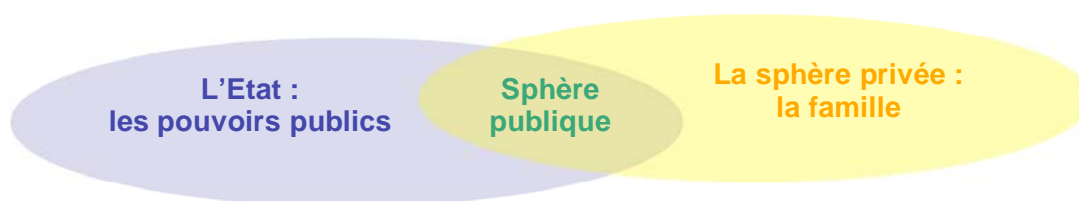
Les médias permettent la liberté d'expression dans un lieu d'expression. Ce lieu est contenu dans ce qu'on appelle la presse d'opinion. Le peuple veut pouvoir exprimer ses pensées et donner son opinion sur les décisions de l'État, et va le faire via cette presse d'opinion qui rapporte les débats du peuple – essentiellement avant 1789. L'État a le devoir d'écouter le peuple, car nous sommes dans une société démocratique, et a également le devoir de publier ses décisions (vs pratique du secret). Les médias sont les supports de la transmission des opinions de l'espace public vers l'État et vice versa.

Pour Habermas, ces médias sont les vecteurs d'influence de la société civile dans l'espace public. Dirigés par des personnes ou des groupes, ils vont permettre d'agir sur les instances parlementaires et sur les tribunaux. Ce qui a fait naître par exemple les Déclarations des Droits de l'Homme en 1789, la Constitution en 1791.

Nous arrivons ainsi à ce qu'il répertorie en trois classes d'influence sur l'espace public :

- Le public – acteur non organisé.
- Les ressources organisationnelles – acteurs collectifs agissant sur l'espace public via un système d'action développé (groupes d'intérêts).
- Les médias – les journalistes et les groupes de médias.

Le schéma ci-dessous montre la place de la sphère publique entre les deux éléments formant une démocratie : l'État et le peuple.



2. L'appareil idéologique d'État selon Louis Althusser

Contrairement à l'appareil d'État répressif (comprenant la Police, l'Armée et le système judiciaire), l'appareil idéologique d'État (composé des médias, de l'école et de l'Église) sert à transmettre une idéologie au peuple. C'est à travers une discipline, une logique, une culture et des contraintes que les individus sont guidés dans la voie du « normal ».

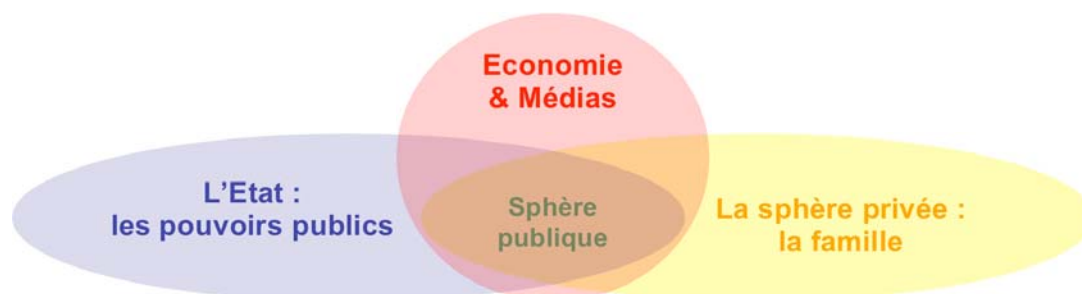
Dans notre société capitaliste, la définition de ce terme ne se fait pas toujours par l'État, mais plutôt par l'Économie. Ces normes peuvent se transmettre à travers la publicité, la consommation, mais le principal vecteur/canal est le média.

Le peuple a donc tendance à faire converger la notion d'appareil gouvernemental vers celui de la normalité imposée indirectement par des dirigeants d'entreprises et non des politiciens. Les médias sont ici l'élément troublant de l'idéologie du peuple au profit du capitalisme.

On assiste donc à un déplacement du grand récit, de l'Église vers l'Économie en étant passé par l'État. Aujourd'hui l'Économie dirige nos habitudes. Et son outil de dictature est la publicité (non plus au même sens que le décrivait Habermas, mais dans le sens de la consommation). Toutes les idéologies sont transmises par les médias au profit de l'Économie. On ne parle plus de la sphère d'opinion, mais bien de la culture de la consommation.

Le peuple n'a plus besoin de s'exprimer, car on lui dit que tout est sous contrôle, sa seule occupation ne doit être que la consommation et non plus l'expression.

Le schéma montre l'insertion de l'Économie et son absorption des Médias.



On en arrive donc à se questionner sur l'importance du lien social dans cette société de pure consommation ? Une analyse de la vision postmoderne est nécessaire.

L'évolution de la société actuelle a fait naître l'individualisme. D'après Jérémy Rifkin, le citoyen n'a plus besoin de l'autre dans sa vie de tous les jours mais pourtant il cherche toujours à se rattacher à un groupe. Et ce groupe n'est plus unique, mais bien multiple. Les intérêts de chacun peuvent être nombreux et différents. C'est cette notion de multiple et de différence qui a fait monter le besoin de consommer au stade premier dans l'échelle des besoins d'un individu vivant dans la société actuelle. Cette course à la consommation a fait perdre l'attachement aux traditions. Les origines des récits, des références sont puisées dans la cohabitation des différences d'intérêts et d'expériences d'après Lyotard. La liberté de choisir ne demande plus une structure de référence, l'adaptation au changement n'est plus nécessaire, car devenu normale.

Ces états nous questionnent sur les raisons de cette évolution. Quels sont les éléments, les facteurs ou encore les pouvoirs qui ont transformé la sphère publique en une sphère de consommation ?

3. Les médias et les pouvoirs politiques et économiques

Les médias ont, depuis leurs apparitions dans l'espace public sous la forme de la presse d'opinion (publicité), joué un rôle dans cet espace de discussion, d'expression et de partage d'idées.

- Les grands principes du journalisme

Michael Gurevitch et Jay G. Blumler (repris par Habermas) résument les tâches à assumer par les médias de la manière suivante :

1. Observer l'environnement socio-politique en rendant compte des développements susceptibles d'interférer, négativement ou positivement, avec le bien-être des citoyens.
2. Définir les questions significatives de l'ordre du jour politique, identifier les sujets clés, ainsi que les forces qui les ont conçus et qui peuvent y apporter une solution.
3. Établir des plates-formes permettant aux hommes politiques et aux porte-paroles d'autres causes et d'autres groupes d'intérêts, de défendre leurs positions d'une façon intelligible et éclairante.
4. Permettre le dialogue entre une diversité de points de vue, ainsi qu'entre les détenteurs du pouvoir et les publics de masse.
5. Créer des mécanismes permettant aux responsables de rendre compte de leur manière d'exercer le pouvoir.
6. Inciter les citoyens à apprendre à choisir et à s'impliquer, plutôt que de ne faire que suivre et observer le processus politique.
7. Résister, au nom de principes bien définis, aux efforts extérieurs aux médias qui visent à subvertir leur indépendance, leur intégrité et leur capacité de servir le public.
8. Respecter le public comme étant potentiellement concerné et capable de comprendre son environnement politique.

Et selon Habermas ces principes sont sous-jacents au code de déontologie du journaliste régissant la sphère du journalisme. Afin de se protéger et de protéger les sujets, ce code fait foi devant les tribunaux (www.fpjq.org).

Après avoir donné les principes de fonctionnement officiels des médias, voyons d'après Anne-Marie Gingras, le rôle des médias dans les sciences politiques et économiques. Cela nous permettra de voir comment les médias ont développé un tel pouvoir sur la sphère publique au point de transformer le modèle de Habermas.

- **Le rôle des médias dans la sphère politique et économique**

Les médias sont dépendants des pouvoirs politiques de par la relation entre le journaliste et le politicien. La source politique peut concentrer sa communication sur ses objectifs de persuasion et de production de consentement, alors que les journalistes se trouvent dans une organisation dont les objectifs ne sont pas la qualité de l'information, mais la rentabilité et le profit.

Les journalistes contestent rarement les arguments fallacieux utilisés par les politiciens, soit à cause de leurs conditions de travail (production rapide, ressources limitées), soit par manque de critiques. On constate une forte proportion des textes, des émissions et des journalistes situés plus près du pôle appareil idéologique que du pôle sphère publique.

Les médias sont dépendant des pouvoirs économiques de par leur appartenance à des entreprises privées soucieuses de protéger leurs intérêts et les logiques de marchandisation et de concentration de la propriété de la presse.

Les médias sont ainsi des appareils au service du libéralisme et du capitalisme, au lieu d'être des lieux où sont débattues en toute liberté les grandes questions économiques ou politiques.

- **La construction sociale de la réalité, selon Gerbner**

Les médias construisent la réalité sociale, celle qu'on partage en communauté à travers les messages qu'ils diffusent. Les modèles standards qui se retrouvent dans les séries TV, les manières de parler en entrevue, la normalité du concept de connaître la vie de tout le monde (voyeurisme), ..., nous entraîne dans une socialisation selon des normes définies par les médias. Ils parlent de sujets connus mais nous imposent la manière de traiter l'information. Ils donnent le ton sur le bien et le mal au point de nous influencer sur nos actions quotidiennes et privées. Cela nous indique aussi comment entrer dans une société, les lois et les us et coutumes à suivre pour se socialiser.

Notre vision de la réalité se fait à travers les films, et c'est ce qui arriva avec le documentaire de Richard Desjardins. La population croit aux images vues dans le film. Autre exemple, les personnes habitants en Europe et n'ayant jamais été aux Etats-Unis, vont imaginer l'architecture, la population, les modes de vies des américains étant les mêmes que dans les films Hollywoodiens. Certains points seront totalement vrais, mais l'orientation de ce qui est bien et mal aux Etats-Unis sera aussi transmis dans le film et sera pris pour vrai dans les esprits des Européens. D'où la manipulation de la critique.

Connaissant les éléments qui ont transformé la sphère publique depuis le temps du modèle idéal de Habermas, on va rechercher comment l'espace public va s'organiser pour revenir à cet idéal ? Nous partons pour cela d'une hypothèse choisie en état d'influence suite au documentaire « L'erreur boréale ». Il existe bien entendu d'autres hypothèses que nous ne développerons pas volontairement, afin de mieux cerner celle choisie, à savoir les groupes d'intérêts.

4. Les groupes d'intérêts et leur importance dans la société actuelle selon Michel Cartier

L'homme cherche à répondre à ses besoins d'appartenance à une société en constante évolution vers l'individualisme. La personnalisation de la société actuelle par les idéologies, que véhiculent les médias, modifie le processus de socialisation et suscite le développement de groupes d'intérêts. Les groupes d'intérêts permettent une interface entre le citoyen et l'Etat dans notre société actuelle. Voyons ses histoires et son organisation qui permet à tant de personnes de s'exprimer.

- Historique des groupes d'intérêts

Depuis toujours l'homme vit en groupe (clan, famille élargie, village, ...) mais à l'arrivée de l'ère industrielle dans les années 1820-1830 l'accès est mis sur deux autres pôles de l'organisation sociale : l'individu et la société.

Ce n'est que récemment qu'on reconnaît l'apport des groupes en tant qu'interface entre ces deux pôles, ceux sont les groupes d'intérêts.

- **Les groupes d'intérêts : interface entre le citoyen et l'État**

Les groupes d'intérêts sont des niveaux de solidarité sociale fonctionnant par affinités – façon de penser, d'agir et de juger – partagées par tous les membres d'une collectivité, c'est là où se construit la réalité sociale.

Un espace de concertation, de médiation, de consultation, de participation et de prises de décisions. Il encadre les citoyens, établis des consensus (intégrateur social vs les querelles, ennemis du groupe) et des maillages afin de faire émerger de nouvelles valeurs pour une meilleure adaptation aux mutations de la société postmoderne. On distingue dans les groupes d'intérêts deux typologies : les groupes informels (Famille, amis, ...) et les groupes formels (Groupes d'intérêts, groupes intermédiaires, ...). Un groupe d'intérêt est une entité dynamique et évolutive ainsi qu'un lieu d'équilibre du pouvoir. Les principaux éléments composant ce lieu sont : les membres, les leaders naturels et un réseau de communication qui permet le ralliement. Pour un bon fonctionnement, il faut une structure, une orientation (orientation et règles sociales déterminant les objectifs) et un code de communication.

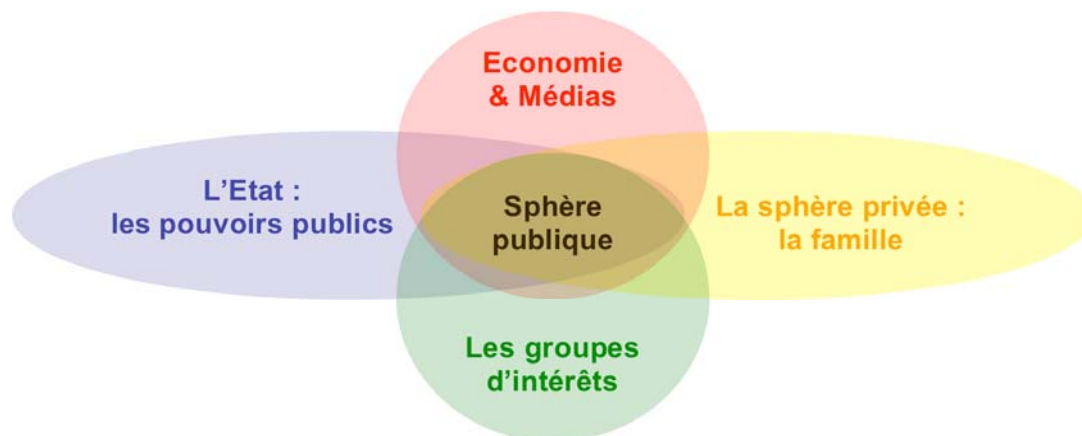
Les types d'activités des groupes d'intérêts peuvent être de type social, de travail, économique ou culturel. Nous analyserons le type social dans le cadre de notre problématique.

Le type d'animateur est un leader, un expert ou encore un médiateur. Il est au centre et fonctionnant avec une organisation non marchande et non basée sur le pouvoir, mais bien sur la communication. Il aide le groupe à participer à son développement en l'assistant. Deux typologies d'animateur existent : l'animateur technicien et l'animateur leader. Nous étudierons ce dernier car plus engagé de manière politique que le technicien. Il est le légitimateur de la cause défendu par le groupe d'intérêt auprès de la population.

Le style de communication des groupes d'intérêts est défini dans un code de communication établie par le groupe, facilitant le partage des opinions sur la base de la participation. C'est la logique du narrowcasting, de la circulation de l'information vs le broadcasting, la rétention de l'information. Un langage nerveux, direct, concret et immédiat.

Le schéma ci-dessous montre le lieu d'implication des groupes d'intérêts dans notre schéma de base. On peut voir qu'ils sont d'une part, en opposition/parallèle avec les médias et donnent à la sphère publique une information non connue. Et d'autre part,

forment le lien, comme les médias, entre le peuple et l'État. Mais leur but est de redonner une participation à la démocratie et à la communication des opinions et des décisions au sein de la sphère publique.



On peut ainsi avancer un parallèle entre le fait que les médias entretiennent la pratique du secret alimenté par l'Etat, et que les groupes d'intérêts au service de la sphère publique tente de mettre à jour les secrets au nom de la démocratie.

La presse d'opinion qui a disparu est maintenant remplacée par des supports pouvant avoir un impact plus fort et plus réaliste. Le fait que des organisations soient reconnues et soutenue par des personnalités permet aux supports de communication de développer une crédibilité et une ouverture d'esprit de la part de la sphère publique beaucoup plus grande. L'utilisation d'un film est très adaptée à la société actuelle. Lire n'est plus dans l'air du temps mais regarder la TV l'est beaucoup plus, et ce film permet de toucher une plus grande cible dans la sphère publique.

On peut résumer les cadres théoriques de la manière suivante :

La sphère publique où se retrouvent le peuple, l'État et les médias s'est transformée en une sphère de manipulation des idéologies. Les secrets des élites (État et l'Économie) permettent de ne faire voir au peuple que les « bons » aspects de la vie au profit de la consommation. Mais des groupes d'intérêts regroupant des personnes soucieuses de faire connaître la vérité sur certains sujets s'organisent. Leur crédibilité face à la population « habitué » à croire uniquement les médias se trouve dans l'importance de leur leader et de leur communication. Nous constatons que ces cadres théoriques s'appliquent au sujet des coupes franches au Québec et répond à la problématique de base à savoir la place de la démocratie dans la sphère publique.

Conclusion

La création d'une nouvelle au sein de l'espace public, relayée par les médias pour une réaction du gouvernement. Voilà le résumé de notre étude !

On constate que Habermas, malgré sa vision très idéaliste de l'ordre des éléments dans l'espace public, a des bases sociales tout à fait cohérentes à la réalité.

Nous vivons dans un monde dirigé par le capitalisme et l'individualisme, certes, mais cela ne doit pas nous empêcher de nous regrouper et réfléchir ensemble pour un meilleur développement. Jérémie Rifkin prône le développement du local vers le global. Du peuple vers l'État, c'est le fondement de la démocratie aussi, alors pourquoi n'est-il pas appliqué ?

La presse d'information domine le monde postmoderne, et l'opinion n'est plus créée par le peuple, mais par les grands groupes économiques.

Seuls les groupes d'intérêts permettent au peuple de s'exprimer et sont une voix vers le regroupement et la solidarité. Le lien social est en train de se faire tuer par un individualisme créé de toute pièce par le capitalisme dans le but de ne pas être dérangé par une pensée commune qui pourrait émaner d'un raisonnement communicationnel.

Seules les grandes catastrophes sont encore, d'après moi (et c'est purement un avis personnel), des réponses de la nature pour faire réfléchir l'homme sur sa véritable condition humaine. Bons nombres de témoignages, que j'ai pu récolter de mes grands parents ou de leurs amis ayant vécu la ou les deux guerres mondiales, reflète cette pensée. En tant de crise, les voisins, amis et ennemis deviennent des sources pour se rassurer, s'informer et se donner de l'espoir pour l'avenir. Les guerres, pandémies ou autres situations d'exceptions unissent toujours les hommes. La nature humaine est faite pour vivre ensemble, l'homme seul ne peut pas survivre.

Et ce ne sera dans notre avenir que des groupes d'intérêts, de solidarité, ..., qui feront en sorte que les grandes vérités soient mis au jour.

On voit à travers notre étude que les théories de bases utilisées sont soutenues, mais uniquement du fait que le cas étudié est une exception, une différence par rapport à la généralité et la réalité globale du fonctionnement actuelle de la sphère publique. La tendance n'est pas encore au regroupement, l'individualisme du postmoderne n'est pas encore assez conscient des enjeux du capitalisme.

Habermas a un modèle théorique idéal, mais qui n'est pas tout à fait applicable de nos jours au fonctionnement global de la société.

Littérature

Les livres

Jürgen Habermas, L'espace public

Anne-Marie Gingras, Médias et démocratie. Le grand malentendu, 1999

Michel Cartier, Les groupes d'intérêts et les collectivités locales, 2002

Noam Chomsky & Robert W. McChesney, Propagande, médias et démocratie, 2005

Les presses de l'Université de Laval, sous la direction de Patrick J. Brunet, L'éthique dans la société de l'information, 2001

Michel Offerlé, Sociologie des groupes d'intérêt, 1994

Dominique Wolton, Il faut sauver la communication, 2005

Autres supports

Le film « L'erreur boréale » de Richard Desjardins, 1999

Les sites internet

www.radiocanada.ca/archives

www.mrn.gouv.qc.ca

www.actionboreale.qc.ca

www.auxarbrescitoyens.com

www.borealcanada.ca

www.fpjq.org